



Importance du traitement de juin ?

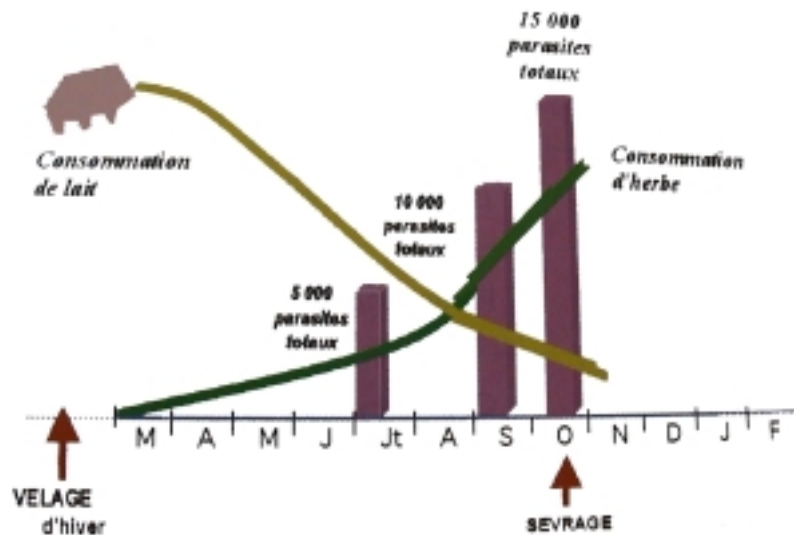


1

Vêlage d'hiver

L'infestation des veaux évolue d'autant plus que la consommation d'herbe augmente. Elle est amplifiée avec un pâturage sur de faibles hauteurs de l'herbe.

Le niveau d'infestation n'a pas de répercussion sur la croissance avant août septembre. Le pic de contamination des prairies se situe fin août début septembre



d'après C. Mage

2

vêlage début d'automne

(septembre-octobre)

A la mise à l'herbe, ces animaux consomment d'avantage d'herbe. A cette époque, l'herbe est abondante et faiblement contaminée. Une complémentation des veaux peut limiter d'avantage leur infestation.

3

Vêlage de printemps

Tout veau avant l'âge de 4 mois ne consomme pas assez d'herbe pour s'infester (mais donc aussi pour s'immuniser).

Conclusion

Les traitements sur les veaux contre les strongles digestifs au printemps ne sont pas justifiés. L'absence d'infestation + la répétition de traitements mal adaptés ne permettent pas l'installation de l'immunité.